

LE CHALLENGE DES RECREATIONS

Edition 2027

PRESENTATION

L'objectif global est de développer la pratique du tennis de table dans les écoles à travers une action autour de la Semaine Olympique et Paralympique, élargie **entre le 22 mars au 9 avril 2027**.

Organisation d'un double challenge collaboratif à destination des écoles affiliées USEP ou UGSEL, mais aussi à toutes les écoles non-affiliées :

- Défi « **record d'échanges** »
- Défi « **100% ping** »

Cette action vise à favoriser une pratique partiellement autonome des élèves, et doit contribuer aux 30mn APQ en complément de l'EPS. Elle peut se dérouler lors des temps scolaires et périscolaires.

L'objectif est d'inciter les écoles à accorder une place importante à la pratique pongiste sur cette période du « challenge des récréations », dans le cadre de la réalisation des 30mn d'APQ.

DEROULEMENT DU CHALLENGE

Communication de l'opération à **partir de mi-octobre 2026**, puis à J-80 de l'opération (janvier) pour lancer les inscriptions (via un formulaire en ligne), puis à J-20 (début mars) pour relancer l'information.

Pendant la semaine Olympique et Paralympique + la semaine précédente et suivante, soit 3 semaines, organisation de 2 défis répartis sur 11 journées, simultanément dans toutes les écoles de Métropole et Outre-Mer. Possibilité de réaliser ce challenge seulement sur une partie de cette période.

Une fois votre challenge terminé, et au plus tard le 15 avril, les résultats devront être transmis par mail à la FFTT.

Afin d'uniformiser cette opération et permettre au maximum d'élèves de participer, volonté de baliser des demi-journées ou journées pour chaque niveau : CM2, CM1, CE2 et CE1/CP, peu importe la répartition au cours de la semaine.

Si l'idéal est de réaliser les défis sur la ou les tables de ping de l'école, extérieures ou non, l'utilisation de tables « artisanales » (ex, avec 2 ou 4 tables de cantine collées + 1 filet) est aussi possible.

Volonté que le maximum d'élèves de chaque niveau scolaire participe aux 2 défis du « challenge des récréations ».

LES DEFIS DU CHALLENGE DES RECREATIONS

1- Le défi « record d'échanges »

- Comptabilisation de toutes les séries d'échanges réalisées chaque jour par les élèves de chaque niveau pour obtenir le score de chaque école. 1 aller-retour réussi = 1 échange comptabilisé pour ce défi (possibilité de jouer en mode « balle qui roule » pour les CP/CE1)
- Lors de ces 3 semaines maximum de défi, un même élève ne peut pas réaliser plus de 200 échanges comptabilisés pour son école, en additionnant ses temps de pratique (récréation, EPS, périscolaire) et ses partenaires, afin que les tables ne soient pas monopolisées par seulement quelques élèves.
- Pour permettre aux plus petites écoles moins équipées d'avoir une chance, le score final de chaque école sera divisé par le nombre de tables utilisées lors de ce défi.

LES DEFIS DU CHALLENGE DES RECREATIONS

- L'autonomie des enfants est favorisée dans ce comptage ...mais sous l'œil bienveillant d'un adulte qui doit pouvoir valider les scores réalisés. A chaque école de trouver une organisation permettant d'obtenir un résultat proche du réalisé.
- A la fin de leur période de challenge (de 1 à 3 semaines), il sera demandé aux écoles de faire remonter leur score à la FFTT. Cette comptabilisation permettra de valider leur réelle participation, de connaître leur nombre total d'échanges cumulés et leur place dans leur département (en vue d'une dotation éventuelle).
- Le résultat de ce défi sera communiqué par la FFTT à toutes écoles participantes. Pour récompenser les écoles les plus actives, la meilleure école de chaque département (*) sera dotée d'un kit de matériel (raquettes et balles).

() si au moins 3 écoles participantes*

- Quel que soit le score réalisé, chaque école lauréate 2026/27 à « 1 école / 1 table » ayant participé à ce challenge recevra le kit matériel et pédagogique, après réception par mail de ses résultats.

LES DEFIS DU CHALLENGE DES RECREATIONS

2- Le défi « 100% ping »

- Le but est de réussir à obtenir le plus fort taux d'utilisation de la ou des tables de ping de l'école (quelles qu'elles soient), en essayant de faire jouer 100% des élèves de l'école lors de ces 2 semaines du « challenge des récréations ».
- 1 échange A/R minimum par enfant est suffisant pour valider sa participation à ce défi, quelle que soit la forme utilisée (jeu libre, manège, match...). Pour les élèves de CP/CE1, une utilisation de la table en « balle qui roule » est autorisée.
- Tout comme l'autre défi, celui-ci est basé sur du collaboratif et du déclaratif. Aussi, à chaque école de trouver une organisation permettant de connaître le nombre d'élèves différents ayant participé à ce défi « 100% ping ».
- Pour ce défi, un diplôme spécifique sera envoyé à toutes les écoles ayant réussi à faire jouer 100% des élèves de l'école lors des 2 semaines du « challenge des récréations ».

BILAN DE L'ÉDITION 2026 EN CHIFFRE :

- 235 écoles participantes (+ 56% par rapport à 2025)
- 976 874 échanges réalisés sur le défi « record de points » (+ 81%)
- 21 097 élèves concernés (+ 51%)
- 138 écoles récompensées pour la réussite au défi « 100% ping »
- 69% écoles rurales participantes / 31% écoles urbaines
- 136 écoles publiques/ 99 privées, issues de 61 départements différents



FF TENNIS DE TABLE



@FFTTOFFICIEL

Mickaël MEVELLEC – mickael.mevellec@fftt.org – 06.84.55.16.99